

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2016

CONTRAT D'APPRENTISSAGE-CAP PAYSAGISTE Aurélien VEJUX

Après concertation, et étude du dossier de demande de M. Aurélien VEJUX, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT, à l'unanimité, de conclure un contrat d'apprentissage (CAP Paysagiste) dès la rentrée 2016.

Le 1^{er} Adjoint

Maxime MATHIEU